



Faites un bilan de compétences pour...

- * **Dynamiser votre carrière,**
- * **Evoluer dans votre société,**
- * **Préparer un projet de reconversion...**

Objectifs

Relire votre parcours pour prendre conscience de vos atouts personnels et professionnels,
Ecouter vos aspirations et motivations pour devenir plus acteur(trice) de votre vie professionnelle,
Découvrir, élaborer et valider un ou plusieurs projets réalistes et cohérents.

Conditions

Vous êtes salarié(e) en CDI, vous avez au moins 5 années d'activité salariée dont 12 mois dans l'entreprise.

Vous êtes salarié(e) en CDD, vous avez également accès au bilan de compétences si vous justifiez d'une ancienneté de 24 mois consécutifs ou non, dont 4 mois en contrat de travail à durée déterminée au cours des 12 derniers mois.

Vous pouvez obtenir des fonds destinés à financer le congé de bilan de compétences. La rémunération est égale à celle que vous auriez perçue si vous étiez resté(e) à votre poste de travail.

Le bilan peut être réalisé pendant ou hors des heures travaillées.

Durée

24 heures dont 16 heures en face à face individuel, de 8 heures environ de réflexion personnelle, de recherche exploratoire du marché. Le tout réparti sur une période de deux à trois mois.

Déroulement

Une étape préliminaire, gratuite d'une à deux heures pour :

-> analyser la nature de vos besoins,

-> vous informer sur les conditions de déroulement et les outils mis en œuvre.

Une étape d'investigation pour établir un bilan en terme de connaissances, compétences, qualités et valeurs personnelles et professionnelles,

Une étape d'orientation, d'élaboration et de validation d'un ou plusieurs projets réalistes et réalisables ainsi que son plan d'action opérationnel.

Une synthèse écrite du bilan vous est remise en fin d'accompagnement.

Spécificités du Cnam

Une approche globale de votre personne, c'est-à-dire qui inclut des éléments de votre vécu professionnel mais aussi des éléments de votre vie personnelle.

Une démarche responsabilisante et pragmatique où vous êtes acteur(trice) de votre « avancée ».

Une élaboration personnalisée du projet professionnel.

Un réseau de consultants agréés

Vous êtes accompagné(e) par des psychologues du travail, habilités à conduire les bilans de compétences et à mobiliser des outils utiles à la phase d'investigation.

Coût de la prestation

1 600€ nets de taxe, financement possible dans le cadre du DIF ou **du CPF (code CPF 202)** du plan de formation financé par les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), agréés au titre de CIF, et les employeurs.

Lieux des prestations

Centre de Lille

8 Boulevard Louis XIV – 59044 LILLE CEDEX

Tel : 03 20 29 86 68

Fax : 03 20 29 86 69

Centre de Valenciennes

15 bis Place Jehan Froissart - CS 50094 – 59302 VALENCIENNES CEDEX

Tel : 03 27 23 04 05

Contacts

Pour le Centre de Lille :

Monique de SAINT LOUVENT

formevidm@cnam.fr

03.20.60.65.63

Pour le Centre de Valenciennes :

Fanny FIEVET

fanny.fievet@cnam.fr

03 27 23 04 05

Toutes nos formations sur : www.cnam-npdc.org